

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [ali-rahmani-cssmv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a00a05a64d9fff376797fbfc>

Date d'obtention : 2025-05-28 15:14:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a les étapes préliminaires qui consistent à parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime, évaluer l'incident, vérifier l'information, s'assurer si la nature de l'acte est malveillante et de nature criminelle et parler au jeune instigateur. Par la suite, il y a différentes étapes à suivre dans le cas d'un acte impulsif et dans le cas d'un acte malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut savoir quand est-ce qu'on applique les étapes de la trousse, car il se peut que certains événements se passent en dehors du cadre scolaire donc la situation doit être prise en charge par le service de police. Il est également important de connaître le nombre de personnes impliquées dans la situation et récolter les informations.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Évaluer si l'acte est impulsif ou malveillant car la victime pourrait avoir peur de donner des détails par peur de représailles (chantage, se faire demander des sommes d'argent). Ce genre de situation peut rendre l'évaluation plus complexe.